

Communiqué de presse

8 juin 2016

rencontre au ministère des transports et avenir des lignes délaissées par la SNCF :

« Nous avons obtenu des avancées pour que les conditions
d'une reprise soient assurées aux candidats potentiels ! »

Eric FOURNIER, président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc et vice-président du conseil régional délégué à l'environnement et au développement durable, a été reçu au ministère des transports ce mardi 7 juin 2016 pour évoquer notamment le sujet de la préservation des trains de nuit reliant Paris au Mont Blanc et à la Tarentaise.

Voici sa réaction, suite à la rencontre organisée au ministère des transports avec des représentants du ministère et notamment le préfet PHILIZOT en charge du dossier des TET:

« Face au risque de **l'abandon des trains de nuit, les collectivités comme la CCVCMB sont prêtes à accompagner l'émergence d'une alternative réelle** dans le sens de la préservation de la ligne Paris-Savoie qui relie la capitale aux massifs alpins du Mont Blanc et de Tarentaise ; C'est dans cet esprit que j'ai pu rappeler nos principales exigences sur le sujet :

- maintien du service sur les lignes en question **au-delà de la date prévue du 1er juillet, afin de ne pas compliquer les conditions de la reprise**
- mise à disposition des candidats à la reprise de l'ensemble des données nécessaires pour étudier les conditions d'une reprise de l'exploitation et report de la remise des offres **décalé au 30 septembre 2016.**

Le ministère m'a donné les garanties suivantes :

- l'ensemble des éléments nécessaires au projet de reprise de l'exploitation des lignes concernées seront **transmis aux candidats dans un second temps, une fois qu'ils auront manifesté leur intérêt** sur le sujet auprès du ministère, donc formellement d'ici le 24 juin.
- le ministère s'engage, pour les lignes qui auront fait l'objet d'une manifestation d'intérêt d'un opérateur alternatif à la SNCF, à **prolonger l'exploitation au-delà du 1er juillet** et durant toute la phase de négociation ultérieure.

Je tiens à remercier le ministère pour son attitude de conciliation et d'ouverture que ce sujet sensible : **compte tenu de ces garanties, je veux rester optimiste quant à l'émergence de candidatures** pour la reprise de certaines des lignes dont la SNCF a annoncé l'abandon. Je tiens à confirmer la mobilisation des élus de la vallée de Chamonix-Mont-Blanc, en lien avec la collectivité régionale et notamment son vice-président délégué aux transports, pour **accompagner le projet de reprise de la liaison Paris /Mont Blanc qui a un potentiel réel et incontestable**, à condition que l'on veuille bien y appliquer des méthodes dynamiques et innovantes de gestion et de commercialisation ! ».